Image not found or type unknown

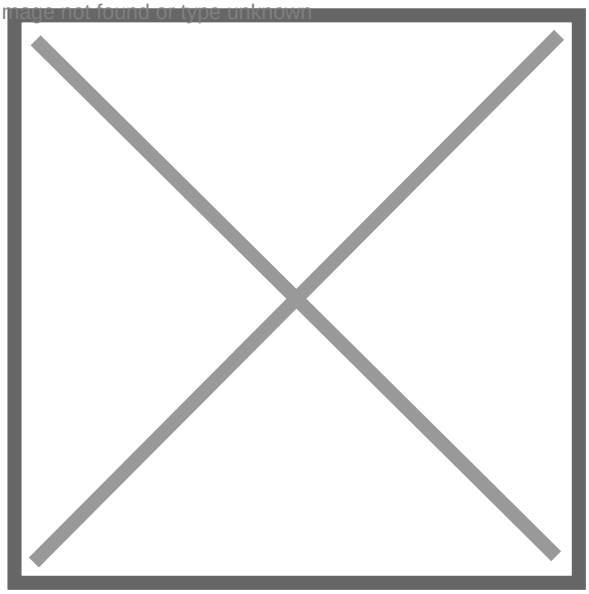

Divorce pour faute adultére

Par **hazielle78**, le **12/10/2009** à **10:55**

Bonjour,
Bonjour,
voilà en quelques mots, je souhaite me séparé de mon époux car je ne suis plus amoureuse de lui et j'ai rencontré un autre homme, je l'ai annoncer a mon mari mon intention de divorcé, celui-ci est d'accord car rien de vas plus entre nous depuis plusieurs année, nous avons deux enfants, je suis fragile et suivi par mon medecin attention pas de tentative de suicide et jamais de colère ou de méchanceté sur mes enfants.
nous decidons de prendre un avocat en commun, mais mon mari commence a comprendre sur orgeuil est touché que peux til faire sil me sait avec l'autre personne, un adultère un divorce pour faute, dites moi ce que j'encours pour un divorce pour faute, vais-je perdre mes enfants quel vont etre mes droits, ou cela sera juste notifié dans la procédure de divorce, me versera til une pension pour mes enfants ou pas.
merci à vous de vos réponses et soutiens je vous souhaite une tres bonne journée avec le soleil .

Par **jeetendra**, le **12/10/2009** à **11:49**

bonjour, pour une procédure de divorce pour faute il faut deux avocats, un pour chaque époux, le mieux c'est un divorce sur demande accepté, contactez l'Association cidff des yvelines, ils tiennent des permanences juridiques, ils vous expliqueront, courage à vous, cordialement

[fluo]C.I.D.F.F. des Yvelines[/fluo]
3 Place Mendes BP 1132

78990 Elancourt
Tél : 01 30 74 21 01

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés